

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Cadre de santé paramédical

Informations sur le concours

Publié le :	02-10-2025
Filière :	Filière soins
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne, Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	31
Adresse d'envoi email des candidatures :	concours.drh@chu-lille.fr
Date du concours :	08-12-2025
A propos du poste :	

31 postes de cadre de santé paramédical

Informations sur l'établissement

Nom : CHU de Lille

Ville : 59000 Lille

Pour candidater

Date limite de candidature : 07-11-2025

Conditions de candidature :

Conditions concours externe :

Le concours externe sur titres est ouvert aux candidats titulaires des diplômes, titres ou autorisations requis pour être recrutés dans les corps régis par les décrets du 30 novembre 1988, du 29 septembre 2010 et du 27 juin 2011, le décret n° 2015-1048 du 21 août 2015 portant dispositions statutaires relatives aux corps de personnels de rééducation de la catégorie A de la fonction publique hospitalière, le décret n° 2017-984 du 10 mai 2017 portant statut particulier du corps des infirmiers anesthésistes de la fonction publique hospitalière, le décret n° 2017-1260 du 9 août 2017 portant statut particulier du corps des manipulateurs d'électroradiologie médicale de la fonction publique hospitalière et le décret n° 2020-244 du 12 mars 2020 portant statut particulier du corps des auxiliaires médicaux en pratique avancée de la fonction publique hospitalière et du diplôme de cadre de santé, ayant exercé, **dans le secteur privé ou public, une activité professionnelle de même nature et équivalente à celle des agents appartenant aux corps précités pendant au moins cinq ans à temps plein ou une durée de cinq ans d'équivalent temps plein.**

Conditions concours interne :

Le concours interne sur titres est ouvert :

- aux fonctionnaires hospitaliers titulaires du diplôme de cadre de santé, relevant des corps régis par les décrets du 30 novembre 1988, du 29 septembre 2010 et du 27 juin 2011, le décret n° 2015-1048 du 21 août 2015 portant dispositions statutaires relatives aux corps de personnels de rééducation de la catégorie A de la fonction publique hospitalière, le décret n° 2017-984 du 10 mai 2017 portant statut particulier du corps des infirmiers anesthésistes de la fonction publique hospitalière, le décret n° 2017-1260 du 9 août 2017 portant statut particulier du corps des manipulateurs d'électroradiologie médicale de la fonction publique hospitalière et le décret n° 2020-244 du 12 mars 2020 portant statut particulier du corps des auxiliaires médicaux en pratique avancée de la fonction publique hospitalière **comptant au 1er janvier de l'année du concours au moins cinq ans de services effectifs accomplis dans un ou plusieurs des corps précités,**

- aux agents non titulaires de la fonction publique hospitalière titulaires de l'un des diplômes, titres ou autorisation requis pour être recrutés dans l'un des corps précités et du diplôme de cadre de santé, **ayant accompli au moins cinq ans de services publics effectifs en qualité de personnel de la filière infirmière, de rééducation ou médico-technique.**

Pièces à fournir :

Les dossiers de candidature seront composés des pièces suivantes :

-Un courrier de demande d'admission à concourir (indiquant la voie ou les voies d'inscription au concours) ;

-Un curriculum vitae détaillé récent avec photo ;

-Un état signalétique des services publics effectués rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination concernée (l'état signalétique des services publics effectués au CHU de Lille est à retirer au niveau des PAGRH) ;

-Une copie conforme aux diplômes de diplôme de cadre de santé, titres de formation, certifications et équivalences dont le candidat est titulaire ;

-Un dossier détaillant le parcours (diplômes, projets menés...) et le projet professionnel du candidat (dont motivations et vision du métier) ;

-Tout document complémentaire de nature à mettre en valeur la candidature.

Les dossiers non reliés, en nombre d'exemplaires inférieur à 5, incomplets ou déposés hors délai, ne seront pas déclarés recevables et les candidats ne seront pas admis à concourir.

Les candidats sont informés que le CHU de Lille fera les demandes d'extrait de casier judiciaire n°2 les concernant.

Mail pour l'envoi des candidatures :

concours.drh@chu-lille.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

CHU de Lille - DRH

Service concours

1, avenue Oscar Lambret

CS 70001 59037 Lille cedex